



## CASR NEWS

La lettre d'information des retraités  
sportifs  
N°22 - 23 août 2021

### Pass sanitaire : quelles conséquences ?

La loi du 5 août 2021 fait obligation de présenter un Pass sanitaire pour pénétrer dans certains lieux.

Il est important de préciser qu'il ne nous appartient pas de faire la loi, de l'interpréter ni de l'aménager. Par respect d'un principe républicain nous devons l'appliquer.

Ce qu'il faut retenir :

- il est possible de pratiquer sans contrôle, dans l'espace public, des activités comme la randonnée pédestre ou cycliste, la marche nordique ...
- le Pass sanitaire est à contrôler pour les activités qui se déroulent en établissement recevant du public type plein air (ERP PA) et équipement sportif couvert (ERP X).
- toutes les pratiques sportives sont autorisées.

Nous devons donc mettre en place ces contrôles. Toutes les modalités ne sont pas encore définies et nous vous tiendrons informés dès que possible notamment dès que la Mairie de Belley nous aura communiqué ses consignes.  
**Le Pass est actuellement exigé pour pratiquer pétanque et tennis de table.**

### Inscriptions

Nous vous rappelons qu'elles auront lieu les 1er et 8 septembre de 14h à 17h30.

N'oubliez pas votre certificat médical si vous devez en fournir un. Il sera également demandé aux anciens adhérents n'ayant pas renouvelé l'an dernier ainsi qu'aux nouveaux adhérents.

Vous ne pourrez pas pénétrer dans la salle si vous ne présentez pas de Pass sanitaire.

### Fête du sport

Elle aura lieu le 4 septembre et le CASR sera présent.  
Là encore, le Pass sanitaire sera exigé.

### Séjour rando à Méjannes-le-Clap

Initialement prévu du 18 au 25 juin 2022, pour une raison indépendante de notre volonté, il est avancé du 11 au 18 juin 2022. Inscriptions toujours prévues en février.

### Reprise des activités

Chiffres et lettres : 15 septembre

Country : 22 septembre

Danse : 22 septembre

Gymnastique : 13 septembre

Méditation – Qi Gong : 20 septembre

Natation : 6 septembre

Tir à l'arc : Inconnue. Attente arrêt du centre de vaccination.

Yoga : 21 septembre

Toutes les autres activités se sont prolongées durant l'été.

CASR BELLEY  
37, rue Sainte Marie  
01300 BELLEY  
[contact@casrbelley.fr](mailto:contact@casrbelley.fr)



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}  
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur CASR Belley.

[Se désinscrire](#)



